

Handicaf au CAF de Guillestre Compte-rendu de la réunion du jeudi 24 janvier 2019 à 16H30

Présents : Lydie, Elise, Lucien, Claire

Excusés : Agnès, Francis, Guy

Préambule

Accueil d'Elise Deragne nouvelle adhérente au CAF de Guillestre.

Elise est intéressée par notre projet handisport et souhaite travailler avec nous pour le mener à bien.

Par ailleurs, Elise a suivi et réussi la formation pour piloter le « handiski ».

Informations sur le projet HandiCAF au club

Rappel des réponses apportées par la FFCAM

Christophe a eu plusieurs échanges avec la FFCAM à ce sujet.

Voici ce qui est retenu aujourd'hui :

La FFCAM préconise que la pratique du fauteuil tout terrain (FTT) se fasse dans le cadre d'une collaboration avec un club handisport et qu'il y ait un encadrant diplômé handisport (minimum accompagnateur fédéral FFHS) lors des sorties.

Pour l'instant, s'agissant du FTT, l'assurance reste sur son analyse voulant qu'il faut prévoir le même encadrement que pour les mineurs.

L'assurance du CAF a indiqué que l'année prochaine la couverture se limiterait sans doute à la seule joëlette.

Préparation de la première sortie HandiCAF avec une ou deux joëlettes

- Objectif :

intégrer à certaines sorties de randonnées pédestres des handisportifs en joëlette et des handisportifs pouvant marcher.

- Handisportifs à contacter :

Catherine à Guillestre

Lydie, Claire et Lucien prendront rendez-vous avec elle pour parler d'une première sortie en joëlette. 2 personnes à l'APF à Embrun marchent mais pas forcément longtemps. Nous leur proposerons de se relayer en joëlette si cela leur convient afin de ne pas trop enclencher de fatigue.

Francis, Claire et Lucien les rencontreront une 2ème fois pour faire le point sur cette proposition.

- Matériel à se procurer :

Demander 1 ou 2 joëlettes à l'Association Culturelle Sociale et sportive du Queyras

Préciser les formalités administratives pour que le CAF prenne une adhésion annuelle auprès de l'ACSSQ ;

Formalité pour récupérer les joëlettes et le kit de réparation le jour de la sortie

Lydie fait ces demandes étant membre de cette association.

Elise est en lien avec la fédération handisport 05. Deux joëlettes toutes neuves vont être mis à disposition dont une à la maison du Parc à Châteauroux.

Claire va demander à la FFH 05 les formalités à accomplir pour emprunter une joëlette.

Date de la première sortie

La date de la sortie sera fixée en avril ou au plus tard en mai selon l'enneigement.

- Lieu de la sortie

Col d'Anon (1891 m)

Vallée de Freissinières avec un départ au dessus du hameau les Roberts (400 mètres de dénivelé environ)

La sortie sera une initiation pour les handisportifs et pour les volontaires souhaitant piloter les joëlettes.

Lydie sera l'instructrice aidée de Claire et Lucien

L'itinéraire suivra parfois la piste et parfois le sentier afin de manipuler le matériel sur des terrains variés.

Cette sortie sera une sortie randonnée pédestre d'un niveau moyen (250 m de dénivelé à l'heure) adaptée aux joëlettes.

- Adhésion

Avant de prendre une adhésion il serait souhaitable de classer la première sortie en journée porte ouverte si le comité directeur et le président donnent leurs accord. Cela permettrait aux handisportifs de faire un essai avant de s'engager.

Si refus :

Prendre une carte découverte ou une adhésion au CAF pour être assuré

Certificat médical de non contre indication à pratiquer la marche en montagne ou/et la Joëlette

Carte découverte

La carte découverte du Club Alpin Français du Guillestrois est destinée aux personnes qui souhaitent participer à titre d'essai à une activité du club avant de décider de prendre une adhésion complète.

La carte découverte est journalière et peut être délivrée maximum 3 fois par an pour une même personne.

La carte découverte permet d'accéder à la découverte ou l'initiation d'une activité à titre d'essai pendant une journée. Elle ne permet pas de bénéficier de la réduction sur les nuitées dans les refuges.

Le coût de chaque carte est de 10 € et comprend une assurance.

Pour souscrire une carte découverte, contactez [Angélique](#).

CERTIFICAT MEDICAL DE NON CONTRE INDICATION A LA PRATIQUE DES ACTIVITES SPORTIVES DE MONTAGNE

Je soussigné(e) :

Docteur en Médecine, demeurant :

Certifie avoir examiné : Mlle ou M

né(e)le :

et n'avoir constaté , à ce jour aucun signe clinique apparent contre indiquant la pratique de toute activité sportive de Montagne,

Fait à :..... le :

cachet et signature du Médecin

Réflexion sur l'utilisation du fauteuil tout terrain

Nous n'abandonnons pas l'idée de pouvoir l'utiliser au sein de nos sorties.

Pour l'instant nous reprenons contacte avec la Fédération Handisport 05 afin de mettre en œuvre des sorties en fauteuil tout terrain en partenariat et en accord avec les directives de la FFCAM.